

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 12

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce qu'elles ont acheté; c'est un sacrifice assez dur à une convention.

Si on a un grand nom, ou un nom illustre, ou un nom célèbre; si on demeure dans un certain quartier, on donne son adresse de façon à être entendue; après avoir battu les femmes qui regardaient aux vitres, on bat celles qui sont entrées comme vous, on est victorieuse des victorieuses.

Cependant, si on a une voiture à soi, si la livrée est belle, si les panneaux sont armoriés, on peut à la question du commis : « On portera chez madame? » répondre, sans trop se compromettre : « Non, j'ai ma voiture. »

Lo Sacristain et l'édhie bénite.

L'incurâ dè X... étai on bin bravo et dign'homo que bennessâi ti lè māi 'na breintâ d'édhie po lè dzeins dè la perrotse, que cein est rudo coumoudo, kâ quand l'est qu'on a dè cl'l'édhie bénite à l'hôto, tot va bin, lo diablio ein a poaire, et lè serveints traçont qu'on ne lè revâi qu'on ne sâ quand, et on est su que nion ne baillè dâi tserno ai bêtés pè l'étrablio.

Adon quand l'incurâ a bénî cl'l'édhie, lo sacristain qu'est on espêce dè vôlet d'église, preind on bidon et la portè tsi lè dzeins. On dzo que l'ein portâvè, l'ein baillâ pî trâo po coumeinci et ma fâi n'iavâi pas moian d'ein avâi po tot lo mondo. Quand n'ein eut perein què l'afférè dè dou déci à fond dè son siau, noutron gaillâ ne fâ ni ion, ni dotû, l'eintrè ào cabaret et va tot bounameint veri lo robinet dè la pierra, su lo laviâo po reimpliâ lo bidon.

— Mâ, mâ! que fédè-vo, que lài dit cauquon que lo vouâitivè, cl'l'édhie n'a pas étâ bénite pè l'incurâ?

— Oh baque! que repond lo sacristain, l'incurâ l'a fête forta qu'on diablio stu matin, on la pâo bin rappendrè onna mi.

L'étudiant et sa tanta.

Lo valet ào syndico qu'est pè lè z'académi dè Lozena avâi z'u dâi condzi et l'étai revenu pè châotré. On dzo ye va férè vesita à sa tanta Mariant qu'a mau à n'on pî et que ne soo jamé et qu'eut bin dâo plisi à lo vairè, kâ l'est veré que l'étai galé avoué sa balla carletta et sè bio z'haillons dè monsu.

— Ah ça! dis-mè vâi, que le lài fâ, que fâ-tou dè cé gros lâivro que t'a quie apportâ dézo ton bré?

— Oh! ma tante, je suis allé étudier un peu ce matin chez mon ami Henri.

— Ah! mon pourro bouébo, te ferai bin mî d'allâ aidî à ton père à fochérâ, kâ te pai ton temps, et à quiet cein tè sai-te dè recordâ, te n'as min dè régent!

Miss Jenny.

L'éléphant qui figure au théâtre dans la jolie fête des charmeuses, donne chaque soir une petite

représentation à part, qui fait le bonheur de tous les gamins du quartier.

Quoique d'un caractère très paisible, miss Jenny a quelquefois des moments d'obstination contre lesquels il est parfaitement inutile de lutter. Ainsi, lorsqu'elle a fait le tour de la scène et qu'on la ramène dans les coulisses pour faire place au ballet qui va commencer, il n'est pas question de la reconduire à son écurie avant la fin de l'acte. Miss Jenny aime voir les danseuses ; elle tient tout particulièrement à cette partie du spectacle, attirant sur la scène et dans les coulisses une foule de jeunes filles qui ont toutes quelque chose pour elle. Ici c'est une orange, là un petit pain, plus loin un morceau de sucre, etc., etc. On comprend dès lors le peu d'empressement que le quadrupède met à quitter le théâtre. Il fait deux pas vers la porte avec son cornac, puis se retourne tout à coup pour aller mendier vers ces dames. Cette manœuvre se répétant cinq ou six fois de suite, il n'y a autre chose à faire qu'à prendre patience et attendre le moment où il convient à miss Jenny de se retirer.

Enfin, grâce à de nombreuses carottes jaunes dont elle est très friande, on parvient à l'amener jusque dans le vestibule. Là, miss Jenny se livre ordinairement à quelque réflexion, reste sur place et demande l'aumône à la dame du contrôle. La dame du contrôle intervient, et après les plus tendres caresses, au moyen des plus belles oranges et d'une bouteille de bière, que l'animal sait fort bien demander lorsqu'il arrive en face de la porte du café, on parvient à le faire franchir le seuil.

Mais on n'est pas au bout ; miss Jenny se campe sur ses quatre piliers et reste sourde à toutes les supplications : « Viens, miss Jenny! viens ma belle ! allons mon enfant ! sus cocotte ! sois gentille, ma bonne miss ! » Tout est inutile. Et de lui distribuer une nouvelle ration d'oranges, de carottes et de pains au lait, arrosés d'une nouvelle chope.

Après cette représentation à bénéfice, donnée en présence d'une cinquantaine de gamins, qui sont là chaque soir, la bête se décide à descendre l'escalier d'un pas lent, et se dirigeant vers le petit chemin en pente qui longe le square de Georgette, elle s'arrête un instant, regardant d'un air moqueur la bruyante compagnie qui l'entoure.

Puis, allongeant tout à coup le pas, elle descend à la course la pente rapide, perdant en chemin le cornac et les gamins étonnés.

Miss Jenny attend son maître au bas de la rampe et s'en va coucher satisfaite.

Dans les *Conseils donnés aux jeunes filles à marier*, par M. Morel de Rubempré, je relève le passage suivant :

« Que la couleur des cheveux et autres poils n'échappe point à votre examen. Adoptez l'homme dont la tête se trouve ornée d'une grande quantité de cheveux bruns, mais pas trop lisses. Que deux su-

perbes favoris fassent l'ornement de sa figure ; que son front soit ombragé de sourcils également bruns, longs et épais ; que les bords de ses larges et mobiles paupières soient parés de cils aussi nombreux que longs et parfaitement dégagés ; que son menton, ni trop long, ni trop pointu, ni enfoncé, vous présente une barbe dure et roide, jamais blonde, ni rousse. Voilà certainement les attributs d'un homme... complet. »

Voici, d'après le même auteur, ce que doit être une femme parfaite :

« Que sa tête ne soit ni trop grosse, ni trop petite. Que cette tête, toujours dressée, avec un mélange de noblesse et de modestie, se trouve ornée de cheveux aussi nombreux que longs et doux au toucher. Préférons la chataine à toute autre ; cette couleur des cheveux dénote de la douceur et même un certain degré de force. Ne rejetons cependant point la blonde : l'aménité du caractère, la franchise, la docilité et l'abandon forment son caractère distinctif. La brune et la noire sont plus piquantes, plus spirituelles, plus vives, plus enjouées, plus lestes, plus ardentes que la blonde et la chataine, mais, en revanche, elles ont une volonté plus tenace, un caractère plus indomptable et une pente plus ou moins irrésistible au despotisme. »

A l'occasion d'un projet de réforme postale soumis aux Chambres françaises, les *Annales administratives* donnent ces curieux renseignements sur le service postal d'autrefois :

« Le service du transport, par courriers, des correspondances ou paquets, existe en Chine dès la plus haute antiquité. Jusqu'aux temps modernes, la méthode chinoise a été mise en usage pour la transmission des dépêches. Cette méthode bien simple consistait à échelonner sur chaque grande route, de distance en distance, des relais d'hommes et de chevaux ou d'éléphants, remisés dans des stations spécialement établies à cet effet.

« Neige, pluie, chaleur, ténèbres, rien n'empêchait les courriers de remplir leur office avec la plus grande célérité possible. Le premier conrier transmettait au galop la dépêche au second qui la remettait au troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le message fut rendu à destination.

« On pratiquait ainsi le transport des correspondances du temps de César. Celui-ci ne pouvait que s'impatienter de leur lenteur. On voit en effet que le grand capitaine, étant en Bretagne, écrivit à Cicéron deux lettres. Or, la première ne parvint à Tusculum qu'au bout de vingt-six jours, et la seconde au bout de vingt-huit.

« Cependant le service des postes devait être assez bien organisé pour les particuliers, et à leurs frais, sous les Romains de la décadence.

« Tout ce que racontent les historiens sur le luxe des Romains, et surtout sur le raffinement de leur table, suppose nécessairement des moyens de transport rapides et des messageries quotidiennes.

« Les poissons de l'Adriatique et des côtes de l'Espagne, le gibier des forêts du Nord, les volailles de la Haute-Italie, les fruits et les fleurs, les légumes de la Ligurie n'arrivaient pas dans les cuisines et sur les tables des raffinés de Rome sans beaucoup de précautions. Il y avait des entreprises organisées par des industriels qui ne se nommaient ni Chevet, ni Potel, ni Chabot, mais qui, comme ces fournisseurs parisiens, suffisaient à satisfaire les besoins d'un luxe raffiné. »

La médecine en 1740. — Un avis officiel, publié en 1740, à Aix et à Marseille, recommandait aux personnes appelées à donner leurs soins aux noyés, l'emploi des moyens et remèdes suivants :

« Il peut arriver que le noyé ait trop bu, et pour savoir s'il est dans ce cas et, s'il y est, pour lui faire rendre l'eau, on le fait entrer dans un tonneau ouvert par les deux bouts, qu'on roule pendant quelque temps en différents sens.

» Pour le réchauffer, on le mettra ensuite dans un lit, mais on ne le laissera pas tranquille ; on l'agitera de cent façons différentes, on le tournera et le retournera, on le soulèvera et on le laissera retomber, et on le secouera en le tenant entre ses bras.

» Un des moyens auxquels on a eu recours pour des noyés qui ont été rendus à la vie a été aussi de se servir d'un chalumeau ou d'une canule pour leur souffler chaud dans la bouche ; pour leur en souffler dans les intestins, on l'a même introduit avec succès dans ceux-ci avec un soufflet.

» Mais tout ce qu'il y a de mieux, peut-être, c'est de souffler dans les intestins la fumée du tabac d'une pipe ; un de nos académiciens a été témoin du prompt et heureux effet de cette fumée sur un noyé. »

Le rédacteur de cet avis officiel ne dit pas si l'académicien avait essayé lui-même de faire fumer le noyé.

Pendant les dernières élections pour le renouvellement du Grand Conseil, un candidat qui avait échoué aux deux premiers tours disait à un ami : « Ça n'est pas tant bien allé pour moi, mais il faut seulement que les amis votent carrément ce tour-ci, car si je ne passe pas à la relative il ne me restera pas beaucoup de chances pour le quatrième tour. »

Théâtre. — Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues de tous côtés, M. Gaillard donnera encore quelques représentations du **Tour du monde**. Elles auront lieu *lundi 25, mardi 26, à 7 heures du soir, et mercredi 27, à 2 heures après midi.*

L. MONNET.